



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

**Déclaration préliminaire de Stephen S. Poloz
Gouverneur de la Banque du Canada
et de Carolyn A. Wilkins
Première sous-gouverneure
de la Banque du Canada
Conférence de presse suivant la publication de
la *Revue du système financier*
Le 7 juin 2018
Ottawa, Ontario**

Gouverneur Poloz :

Bonjour, et merci d'être venus aujourd'hui. La première sous-gouverneure, M^{me} Wilkins, et moi sommes heureux d'être parmi vous pour parler de la dernière livraison de la *Revue du système financier* de la Banque, parue aujourd'hui.

Permettez-moi de commencer par un bref rappel de l'objet de la *Revue* : mettre en lumière les principales vulnérabilités du système financier, qui peuvent interagir avec les chocs économiques et amplifier leurs effets. Nous surveillons l'évolution de ces vulnérabilités, puis analysons différents scénarios de risque pour en évaluer les répercussions potentielles sur le système financier et l'économie en cas de choc important.

Les principales vulnérabilités que nous observons aujourd'hui sont les mêmes que celles exposées dans la livraison de novembre dernier de la *Revue*. J'aimerais commencer par dire quelques mots sur deux d'entre elles, soit l'endettement élevé des ménages et les déséquilibres sur le marché du logement. Ces vulnérabilités devraient en effet persister quelque temps, même si nous constatons encore des signes d'atténuation.

Plusieurs facteurs ont contribué à atténuer la vulnérabilité liée à l'endettement des ménages, notamment une série de modifications apportées aux lignes directrices sur le crédit hypothécaire. La croissance du crédit a aussi ralenti, parallèlement à la hausse des taux d'intérêt. De plus, l'expansion vigoureuse de l'économie canadienne est en train d'entraîner une forte croissance de l'emploi et des revenus qui, avec le temps, aidera les Canadiens à gérer leur dette, même dans un contexte de montée des taux d'intérêt.

Les modifications apportées aux lignes directrices sur le crédit hypothécaire expliquent l'amélioration constante de la qualité des nouveaux prêts. Nous avons observé un recul de la part des prêts hypothécaires dont le ratio de prêt au revenu est supérieur à 450 %. En fait, la proportion des nouveaux prêts hypothécaires assurés dont le ratio dépasse ce seuil a diminué de moitié depuis le milieu de 2016. Il s'agit là d'une amélioration notable, car nous savons que des ménages aussi endettés sont plus vulnérables aux chocs économiques, par exemple à une récession.

Cependant, nous avons deux raisons de rester vigilants. Premièrement, la dette des ménages canadiens est si importante que nous savons qu'elle ne pourra pas

se résorber avant longtemps. Deuxièmement, il est trop tôt pour évaluer toutes les incidences des dernières lignes directrices sur le crédit hypothécaire. Ces nouvelles lignes directrices, qui sont entrées en vigueur en début d'année, visent à resserrer les critères d'octroi des prêts hypothécaires non assurés. On ne sait toutefois pas encore dans quelle mesure elles inciteront la migration des activités de prêts des institutions financières sous réglementation fédérale vers des prêteurs privés et des coopératives de crédit, qui ne suivent pas nécessairement les lignes directrices fédérales.

La Banque surveillera ce point : nous attendons donc avec intérêt les données du deuxième trimestre sur les prêts, ainsi que des données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement sur les pratiques de souscription des prêts hypothécaires, que nous recevrons plus tard cette année.

Nous avons également observé une atténuation de la vulnérabilité liée aux déséquilibres sur le marché du logement, même si cette vulnérabilité demeure élevée. La croissance des prix des logements à l'échelle nationale, qui a culminé à un taux sur douze mois de près de 20 % en avril 2017, est maintenant inférieure à 2 %. Cette croissance ralentie découle de la détérioration de l'accessibilité à la propriété dans certaines régions, à laquelle s'ajoutent les effets conjugués de la hausse des taux d'intérêt, de politiques macroéconomiques, telles que les nouvelles lignes directrices sur le crédit hypothécaire, et des mesures en matière de logement prises par différents gouvernements provinciaux.

Bien sûr, le chiffre cité représente une moyenne à l'échelle nationale. Si nous faisons abstraction de Toronto, la moyenne nationale dépasse toujours 5 %. Le recul du prix des maisons individuelles à Toronto est l'un des principaux facteurs qui exercent une pression à la baisse sur cette moyenne nationale. Par contre, les prix des appartements en copropriété progressent toujours rapidement, surtout dans les régions du Grand Toronto et du Grand Vancouver. Cette dynamique est l'inverse de celle que nous observions jusqu'au début de 2017, lorsque les prix de ce type d'appartements ne suivaient pas le rythme de croissance des prix des maisons individuelles. Les lignes directrices pourraient avoir eu une influence sur ce point en limitant le montant auquel certains emprunteurs ont droit et en stimulant particulièrement la demande d'appartements en copropriété. L'activité spéculative pourrait aussi contribuer à la pression à la hausse sur les prix de ces logements.

La troisième vulnérabilité que nous surveillons concerne le risque qu'une cyberattaque d'envergure touche une institution financière, ou bien une infrastructure de marché à l'image des systèmes de paiement qui sous-tendent nos opérations quotidiennes. Notre système financier est si interconnecté que l'on peut craindre la portée des effets d'une cyberattaque qui toucherait une institution. C'est pourquoi la Banque collabore avec les grandes banques et Paiements Canada à la mise en place de mesures qui garantissent la reprise rapide des activités de nos principaux systèmes de paiement dans l'éventualité d'une cyberattaque.

Dans l'ensemble, compte tenu de ces trois vulnérabilités et de nos scénarios de risque, nous estimons que le risque global est resté à peu près le même qu'en novembre, et que notre système financier demeure résilient.

Je souligne enfin que cette livraison de la *Revue* présente les résultats d'une enquête menée auprès des participants au système financier. Selon ces participants, la menace d'une cyberattaque, les événements géopolitiques et une baisse prononcée des prix de l'immobilier font partie des risques les plus importants qui planent sur leurs propres activités et sur le système financier en général.

Avant de répondre à vos questions, je donne la parole à la première sous-gouverneure, M^{me} Wilkins, qui vous présentera brièvement les plans de communication de la Banque sur les enjeux liés au système financier.

La première sous-gouverneure, M^{me} Wilkins :

Merci, Monsieur le Gouverneur.

Comme bon nombre d'entre vous le savent, la publication semestrielle de la *Revue du système financier* a été la voie privilégiée par la Banque pendant plus d'une décennie pour communiquer ses analyses et ses recherches sur l'évolution de la stabilité du système financier. La crise financière nous a appris, de manière douloureuse, à quel point il est important de se tenir au courant des risques qui pèsent sur le système financier. Cet enseignement tiré de la crise est toujours valable aujourd'hui.

Je suis heureuse de vous faire part de certains changements que nous apporterons à notre façon de faire, lesquels visent à rendre plus accessibles et plus opportuns les travaux que la Banque effectue dans ce domaine. Premièrement, à l'automne, nous lancerons dans notre site Web un portail sur le système financier. Ce portail, dont la présentation attrayante visera un large public, proposera des analyses et des articles à jour sur les enjeux liés au système financier. Notre objectif : éviter que les Canadiens attendent la publication de la *Revue* sous sa forme actuelle pour bien comprendre l'évolution du système financier.

Deuxièmement, nous ne publierons la *Revue* plus qu'une fois par an, en juin. Cette décision tient compte du fait que les principales vulnérabilités qui pèsent sur le système financier canadien évoluent en général très lentement. Comme l'a indiqué le gouverneur, les trois grandes vulnérabilités, de même que le niveau de risque global, sont les mêmes que lors de la dernière livraison.

Troisièmement, chaque automne, un membre du Conseil de direction de la Banque prononcera un discours qui fera le point sur l'évolution des principales vulnérabilités du système financier et des principaux risques qui pèsent sur ce dernier. Ce discours tirera sa matière des analyses publiées sur la vitrine. Le concept s'apparente à celui des discours périodiques sur l'état de la situation économique que nous avons mis en place.

Nous profiterons aussi de nos livraisons trimestrielles du *Rapport sur la politique monétaire* pour analyser les enjeux pertinents liés au système financier qui influent sur les perspectives de croissance économique et d'inflation. En gros, nous modernisons nos communications relatives au système financier, ce qui nous permettra de faire preuve de plus de souplesse et de mieux faire connaître ces enjeux, comme ils le méritent.

Sur ce, le gouverneur Poloz et moi serons heureux de répondre à vos questions.